

PAUL VERCHÈRES

Le singe qui pleure



BeQ

Paul Verchères

Les aventures extraordinaires de
Guy Verchères # HS-075

Le singe qui pleure

L'Arsène Lupin canadien-français

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 597 : version 1.0

Le singe qui pleure

Collection *Guy Verchères*

gracieuseté de Jean Layette

<http://www.editions-police-journal.besaba.com/>

I

L'entrevue

Il était 3 heures de l'après-midi quand j'arrivai aux bureaux de POLICE-JOURNAL en réponse à un coup de téléphone de la secrétaire de la rédaction.

Elle me dit :

– L'homme n'est pas encore arrivé, monsieur Paul...

– Vous a-t-il dit ce qu'il voulait ?

– Oui, il veut confier une affaire très importante à votre cousin Guy.

Elle se serra les lèvres et ajouta :

– Comme vous semblez être la seule personne qui puisse rejoindre sa majesté Guy Verchères sans difficulté, voilà pourquoi je vous ai demandé de venir rencontrer le gas.

– Très bien.

J'appelai mon cousin germain, l'ex-gentleman cambrioleur, l'ex-détrouseur de riches au profit des pauvres.

– Si tu n'es pas trop occupé, éminentissime, dis-je, ta présence serait requise à POLICE-JOURNAL.

Oké, Paul, j'y vais.

Guy venait d'arriver quand la secrétaire introduisit dans le bureau que nous occupions un homme grand et mince, d'une quarantaine d'années, mais dont les tempes étaient déjà poivre et sel.

Ses traits doux décelaient en ce moment les ravages d'une forte perturbation. Je dis :

– Monsieur ?

– Émile Donnat.

– Laisse-moi faire, fit l'ex-voleur et homme de bien.

– M. Donnat, reprit-il, c'est moi Guy et non pas cet écrivassier d'élucubrations mystérieuses...
Votre occupation ?

– Rentier.

– Riche ?

– Oui, ma fortune a été édiflée dans les uniformes militaires.

– Qu’est-ce qui ne va pas ?

– Un singe est en train de me rendre fou.

Guy me regarda, puis après avoir longuement contemplé Donnat, il me dit :

– Non, Paul, tu as tort, monsieur est en pleine possession de toutes ses facultés mentales.

S’adressant à Donnat, il questionna :

– Que fait le singe pour vous tomber sur les nerfs ?

– Il pleure.

– Hein ?

– Il braille si vous aimez mieux à cœur de nuits. Je me sens devenir fou ; je sais que peu à peu je m’enlise dans le sable mouvant de la démence.

– Où est ce singe ?

- Il appartient à mon voisin.
- Le nom de ce voisin ?
- Arthur Cumming.
- Riche lui aussi ?
- Oui, davantage.
- Et Cumming, propriétaire de ce singe, le laisse gémir des nuits entières ?
- Oui.
- Savez-vous pourquoi il fait cela ?
- Il veut à tout prix me rendre fou.
- Pour quelle raison ? L’homme ne répondit pas.
- Il vaudrait mieux, M. Donnat, que vous ne me cachiez rien.

Le mystérieux individu changea de position dans son fauteuil, et dit :

– Je vais vous révéler tout ce qui est nécessaire à la cause ; mais je crois avoir le droit de conserver secrètes certaines choses qui n’ont trait à l’affaire ni de près ni de loin.

Guy haussa les épaules :

– Ce que vous ne voulez pas me dire, je le trouverai bien sans vous, mon ami. Continuez à parler.

Donnat déclara :

– Nous allons laisser pour le moment FIFI tranquille...

– Fifi ?

– Oui, le singe.

Il poursuivit :

– Je voudrais faire mon testament.

– Je ne suis pas un notaire, fit Guy.

– Je sais, mais vous pouvez en faire venir un...

– Ici ?

– Oui.

Mon cousin me dit :

– Fais donc venir Ernest Leroux.

J'appelai.

La notaire Leroux allait venir tout de suite.

Guy demanda à Donnat :

– Êtes-vous marié ?

– Oui.

– Où demeurez-vous ?

Il donna son adresse dans la partie la plus exclusive de Westmount.

– Votre femme demeure avec vous ?

– Non, je vis seul avec une ménagère.

– Bien, en faveur de qui voulez-vous faire votre testament ?

Nous fûmes alors interrompus par l'entrée du notaire Leroux.

Après les présentations, Donnat demanda au tabellion :

– Supposons que je lègue ma fortune entière à une personne qui vit sous un faux nom, le testament est-il valide ?

– Oui, à la condition que la légataire soit clairement désignée sans possibilité d'erreur de personne.

– Eh bien, alors faites mon testament au bénéficiaire exclusif de madame Charmaine Cumming, femme d'Arthur Cumming.

Pendant que le notaire écrivait, Guy questionna :

– Vous êtes bien sûr, M. Donnat, de m'avoir tout dit...

– Tout dit ce qui était important, oui.

Il reprit :

– Supposons que je sois assassiné ; cela nuirait-il à la légataire ?

– Non, je ne crois pas, fit Guy qui ajouta :

– En tout cas, comme je ne prétends point être une lumière légale, je demanderais l'opinion de Leroux.

Le notaire dit gravement :

– Si vous mouriez assassiné, M. Donnat, la bénéficiaire de votre testament hériterait idem à moins que...

Il hésita.

– À moins que... ?

– Qu'elle soit l'assassin.

Donnat demanda :

– Si, notaire, je désirais changer ce testament à la dernière minute, sans que j'aie le temps de vous consulter, que devrais-je faire ?

– Seriez-vous en position d'obtenir la signature de deux témoins ?

– Non.

– Alors, fit le tabellion, vous devrez écrire au complet vos dernières volontés, à l'encre, signer votre nom entier et indiquer la date et l'heure. C'est ce qu'on appelle en droit le testament olographe.

– Bien.

Guy dit :

– Nous avons tantôt abandonné le singe-FIFI alors qu'il vous restait encore quelque chose à dire à ce sujet.

– Oui, c'est vrai. Je disais donc que le singe en question était en train de me rendre fou avec ses plaintes...

– Que voulez-vous faire ?

– Il doit y avoir une loi qui défend d’achaler les autres avec des bruits intempestifs, particulièrement la nuit. Du regard, Guy consulta Leroux.

– Oui, dit ce dernier, le code municipal a un article à ce sujet qui prévoit une amende de \$25 et les frais à tout propriétaire d’animal domestique qui nuit à la paix des autres.

Donnat dit :

– Serait-il possible de faire arrêter Arthur Cumming, mon voisin ?

Je m’écriai :

– Vous êtes un drôle de pistolet, vous...

– Comment ?

– Bien, vous donnez votre fortune à la femme et vous voulez faire coffrer le mari.

– Paul, statua Guy, tu es un imbécile.

– Donnerais-tu des explications à cet arriéré mental qu’est ton cousin ?

Il éclata de rire :

– Volontiers, Moron ; la légataire est celle qui est ici CONNUE sous le nom de madame Arthur Cumming...

– Assez, fit Donnat en rougissant légèrement.

Il reprit :

– Ainsi, vous allez faire arrêter ce Cumming ?

Guy se gratta la tête. À la fin, il dit :

– On peut toujours essayer, Paul...

– Oui, génial cousin.

– Téléphone à Théo Belœil.

J'appelai Harbour 4141 et demandai à parler au gros directeur de l'escouade provinciale des homicides.

– Mais certainement, me dit celui-ci, venez tout de suite, je vous attends...

II

Chez Belœil

Nous étions assis, Guy Verchères, Émile Donnat et moi en face du pupitre derrière lequel trônait Théo dans sa paresseuse et grasse majesté.

Guy dit :

– M. Donnat est très ennuyé par un singe...

Belœil tressaillit :

– Un singe ? ? ?

– Oui, mais ne t’alarme point ; il ne s’agit pas de toi. Ce singe passe ses nuits à brailler et à faire le diable.

– Que veux-tu que j’y fasse ?

– Je veux que tu arrêtes le propriétaire du singe...

– Je dis de la police provinciale, moi, or les

singes montréalais relèvent de la police municipale de la métropole. Adresse-toi à Langlois. De plus je suis à la tête de l'escouade des homicides. Or je ne vois pas un traître homicide dans cela...

– Tu as, fit Guy, le nez, comme l'esprit, bouché hermétiquement.

– Heu... ?

– Oui, cette affaire sent le meurtre tellement que ça en pue...

Belœil soupira :

– Ainsi, vieux, tu veux que j'arrête cet homme parce que son singe trouble la paix publique...

– Tu l'as en plein.

– Le nom du gas ?

– Arthur Cumming.

– Son adresse ?

– C'est justement parce que le gas demeure à Westmount que la police municipale de Montréal n'a pas juridiction.

– Il est riche ?

– Très.

– Tu ne trouves pas que tu y vas un peu fort. Arrêter un millionnaire westmountais à cause d'un singe. Si je fais cela, j'ai peur de manger une poignée de bêtises du gas... Sais-tu ce que je pourrais faire ?

– Non, dis...

– Je pourrais me rendre à Westmount et mettre Cumming en demeure de museler et de faire taire son singe. Une mise en demeure courtoise. C'est que je ne voudrais pas que notre police soit poursuivie pour fausse arrestation.

Guy se tourna vers Donnat :

– Que pensez-vous de ça ?

Après une longue minute de réflexion, il répondit :

– Ça me va ; n'importe quoi pourvu que j'aie la paix.

Guy demanda :

– Quand iras-tu sommer le richard ?

– En descendant au bureau demain matin,

j'arrêterai aviser Cumming.

– Très bien. Est-ce satisfaisant pour vous, M. Donnat ?

– Je crois que oui.

Le lendemain matin, j'arrêtai chez Guy.

Il était fripé, son visage révélait une nuit d'insomnie.

– As-tu pris une cuite ? demandai-je.

– Farceur ? Mais je puis faire mon petit Dorval et te dire qu'il est tombé sur Westmount cette nuit une pluie fine, froide, désagréable.

Ainsi, tu as passé la nuit sur une corde à linge ?

– Oui.

– Où ça ?

– Près de la résidence de Donnat.

– C'était intéressant ?

– Évidemment, puisque je n'ai quitté les lieux qu'au petit jour.

– Que s'est-il passé ?

– Tout vient à point à qui sait attendre...

– Merci.

Le téléphone sonna dans une autre pièce.

Guy se leva et sortit.

Quand il revint, il me dit :

– Nous sortons. Viens.

– Où ?

– Chez Cumming. Belœil est là qui nous attend.

– Il y a des développements ?

– Oui.

– Quoi ?

– Je n'en sais rien.

Montréal était ce matin-là recouvert d'un brouillard dense et d'une humidité froide, désagréable.

Ce fut une jeune fille dans la vingtaine qui nous ouvrit la porte.

Sa main droite, blessée sans doute, était recouverte de bandages blancs.

– MM. Verchères, dit-elle.

– Oui.

– Veuillez me suivre.

Elle nous introduisit dans un petit salon où se trouvaient déjà le gros Belœil et un autre homme que le détective provincial nous introduisit comme Cumming.

– Je viens, dit le gros flic, de transmettre à M. Cumming la plainte formulée par son voisin contre lui.

– Et... ?

– Et il est prêt à signer un document à l'effet que Donnat est fou.

– Quelle preuve a-t-il de cette supposée démente ?

– Bien, Donnat, paraît-il, passe son temps à écornifler ici au moyen d'une puissante longue-vue.

Guy demanda :

– On pourrait devenir fou à moins, s'il est vrai qu'il était forcé à écouter, toutes les nuits, les

plaintes et lamentations de FIFI.

Cumming protesta :

– Ces plaintes et lamentations n’existent que dans la pauvre imagination malade de Donnat.

– Prétendez-vous que votre singe ne braille pas ?

– Oh, pour ça, il se plaint ; mais il est impossible que Donnat entende ces plaintes.

Belœil affirma :

– M. Cumming a raison. Quand le singe fait du bruit ici, dans la maison, on n’entend rien à l’extérieur. J’en ai fait l’expérience tout à l’heure avant ton arrivée, Guy, avec le chauffeur de mon département.

Guy s’adressa à Cumming :

– Vous avez une laisse pour FIFI ?

– Certainement.

– Voulez-vous aller la chercher...

– Volontiers.

Il se leva et nous quitta pour revenir quelques

instants plus tard avec une laisse de cuir. Guy la prit, la palpa et dit :

– C’est bien à cela que je m’attendais. M. Cumming ?

– Oui, monsieur ?

– Comment s’appelle la jeune fille qui nous a ouvert la porte ?

– C’est ma ménagère, Margoton Landry.

– Faites-la venir.

Il sonna.

Quand Margoton arriva, mon cousin lui dit :

– Veuillez me précéder à votre chambre, mademoiselle. Toi, Belœil, tu m’accompagnes.

Éberluée, la ménagère obéit.

À son entrée dans la chambre, Guy se dirigea vers le placard dont il ouvrit la porte.

Il trouva presque immédiatement ce qu’il cherchait : Une paire de souliers de femmes.

– Belœil, dit-il, constate immédiatement que ces souliers et cette laisse sont humides et qu’il a

plu toute la nuit dernière.

Il ajouta :

– Maintenant suis-moi, Théo.

Avant de sortir avec Guy, Belœil, sur l’instigation de mon cousin, confia Margoton et son boss à ma surveillance, me recommandant :

– Ne les lâche pas d’une semelle.

– Entendu, vieux.

Ils furent une grosse demi-heure absents. Quand ils revinrent, Guy rayonnait. Il dit à Cumming :

– La laisse et les souliers trempés, de même que les empreintes de pattes de singe dans la terre mouillée prouvent hors de tout doute que Margoton Landry et le singe ont été sérénader le pauvre Donnat la nuit dernière. Je le sais d’ailleurs pertinemment, car j’ai passé plusieurs heures moi-même sous la pluie. J’ai vu même partir Donnat vers les 3 heures du matin pour une destination inconnue.

Belœil demanda au maître de la maison :

– C’est là une offense criminelle ; pourquoi avez-vous fait cela, monsieur ?

– Pour me venger du satané écornifleux à longue-vue.

Guy demanda :

– Votre femme est ici, Cumming ?

– Oui, mais elle est encore couchée.

– Vous faites chambres à part ?

– Oui.

Guy se tourna vers Margoton et lui ordonna :

– Allez chercher madame Cumming.

Quand la ménagère revint, elle était très pâle :

– Madame n’est pas là, dit-elle ; j’ai trouvé cette lettre sur son lit non défait.

Elle est adressée à monsieur.

– Donnez-la moi, fit Cumming.

III

Lettre, télégramme et béton

Cumming déchira l'enveloppe et sortit la lettre.

Guy lui enleva dextrement le papier en disant :

– Vous permettez, mon ami.

Il lut à voix haute :

« Cher Arthur,

« Je t'ai aimé, oui, je l'affirme. Mais que veux-tu, quand on en fait trop à une femme, l'amour finit par s'effriter peu à peu.

« Je t'ai surpris hier dans les bras de Margoton Landry. C'est assez ; c'est trop ; je te quitte. Émile, mon mari, qui n'a jamais cessé de m'aimer, vient me prendre ; je lui ai téléphoné en

ton absence et il consent à vivre avec moi.

« Inutile pour toi de faire quelque démarche que ce soit. C'est fini entre nous.

« Sans ironie, je te souhaite du bonheur avec Margoton Landry.

« Beryl (Cumming) Donnat. »

Guy regarda le richard dans le blanc des yeux :

– Comme tout se sait ! railla-t-il. Ainsi ce n'était pas votre femme, mais bel et bien votre concubine.

Cumming ne répondit pas.

Verchères reprit :

– Regardez cette lettre, dit-il, et dites-moi si elle est bien de l'écriture de votre maîtresse.

L'homme jeta un coup d'œil sur la feuille de papier et dit :

– Oui, c'est l'écriture de Béryl.

Montrant son bras impotent et enveloppé de bandages, Margoton s'écria :

– Ce n’est toujours pas moi qui ai écrit avec ma main droite estropiée.

– Un accident ? demanda Guy.

– Oui, FIFI m’a mordue.

– Comment se fait-il ?

– Allez chercher l’animal.

Bientôt, le marmouset parut, grondant sa mauvaise humeur.

Verchères appela :

– FIFI, viens ici.

Le supposé ancêtre de l’homme ne daigna même pas tourner la tête.

Guy insista :

– FIFI, FIFI !

Mais la bête continua à l’ignorer.

– Drôle de singe qui ne répond même pas à son nom !

L’ex-voleur demanda :

– Voulez-vous, mademoiselle, développer votre main droite et me la faire voir.

Margoton eut un rire sarcastique :

– Saint Thomas ne me croit pas. il faut qu’il voie les plaies.

Rapidement, elle obéit.

La main apparut bientôt, couverte de plaies de morsures, boursoufflées par la fièvre.

– Êtes-vous satisfait ?

– Hum...

Guy reprit en s’adressant à Belœil :

– Il y a un article du code pénal canadien qui punit de trois mois maximum d’emprisonnement tout patron qui a des relations sexuelles avec un fille ou femme qui travail à gages. Tu peux, Théo, procéder contre Cumming en utilisant cet article du code.

Margoton protesta.

– Jamais je ne consentirai à témoigner contre mon Arthur ; où trouverez-vous d’autres témoins ?

Soudain, du dehors parvint un bruit de machine opérant lourdement.

C'est moi qui demandai le premier :

– Q'u'est-ce que c'est ça ?

– Ça, dit Cumming, ça veut tout simplement dire que je fais actuellement agrandir mon garage et que le contracteur est à malaxer du ciment pour couler dans les fondations de la rallonge.

Nous allâmes voir.

C'était bien ça !

Verchères se mit à siffler le fameux *Adieu* de Schubert.

– Pourquoi pas le *Lies irae* ou le *Libera* ? dis-je lugubrement moqueur.

– La ferme, fit Guy.

– Quoi ?

– Ta gueule, ferme-la.

Il demanda :

– La date aujourd'hui ?

– Le 21 septembre.

– Émile Donnat est parti de chez lui vers trois heures cette nuit. C'était encore le 20 septembre.

– Voyons donc, Verchères, objecta le gros Théo, tu sais bien que la date change à minuit et non point à 3 heures du matin.

Guy hocha négativement la tête :

– Dans le cas qui nous occupe, le 21 septembre n'est arrivé qu'après que Donnat eut quitté sa demeure.

Je dis au bedonnant policier :

– Inutile d'argumenter ; je connais mon cousin, il ne parlera que quand il le daignera ; en attendant, il a produit l'effet dramatique qu'il désirait. Il se repose, repu sur ses lauriers.

Guy m'ignora avec son énervante désinvolture habituelle :

– Nous n'avons plus rien à faire ici, dit-il, allons-nous en.

Quand nous fûmes rendus aux automobiles, Théo demanda :

– Dois-je lever un mandat d'arrestation contre Cumming ?

– Non, non ; donne-lui de la corde, c'est

mieux.

Belœil monta dans sa voiture.

Guy et moi, nous sautâmes dans l'autre auto.

– Où allons-nous ? demandai-je.

– Chez moi. Il faut que je réfléchisse, que je clarifie la situation...

Rendu à l'une de ses résidences secrètes, mon cousin me dit :

– Clarifions, veux-tu ?

– Mais oui.

– Bien. Donnat me fait mander, me dit que FIFI est en train de le rendre fou. Il veut faire son testament ; il nomme comme bénéficiaire une femme qui s'appelle faussement madame Cumming mais qui est en réalité Béryl Donnat, son épouse. Il faut qu'il l'aime encore malgré tout pour agir ainsi.

– Il avait peut-être une idée derrière la tête, suggèrai-je...

– Pas une, deux...

– Oui ?

– Oui, la première est de reconquérir sa Béryl. La seconde est, pour le cas où Béryl ne voudrait plus de lui, le meurtre ou le suicide.

– Mais elle a voulu de lui. La lettre que Béryl a écrite à Cumming avant son départ prouve cela.

– La lettre ne prouve rien.

– Comment ça ?

– Laisse faire, je me comprends...

On sonna à la porte.

C'était un des serviteurs de Guy.

Tendant une longue enveloppe, il dit :

– Un messager des postes vient de laisser cette missive à votre appartement de l'avenue des Pins.

Guy lut tout bas.

Puis il s'écria :

– Ça parle au diable !

– Hein ?

– Sais-tu ce que je reçois ?

– Non, mais me voici suspendu à tes babines.

– C'est le dernier testament de Donnat.

Écoute ; il a changé d'idée du tout au tout. Je lis ses dernières volontés :

« J'écris ce testament olographe à 2 heures du matin, le 21 septembre 1947. Par les présentes, je lègue tous mes biens à la personne qui pourra prouver hors de tout doute qu'elle est véritablement et légalement l'épouse d'Arthur Cumming. Dieu ait pitié de mon âme ; je vais de ce pas commettre un meurtre... »

– Bizarre, fis-je.

– En effet...

Guy murmura :

– Ça change la situation du tout au tout.

Je raisonnai :

– Ainsi, dis-je, Donnat ne voulait pas léguer son argent à sa femme parce qu'elle était morte ; il donne alors sa fortune à la femme de celui qui l'a cocufié.

Guy demanda :

– Ainsi, selon toi, Béryl est morte ?

– Comment sans cela expliquer le testament ?

– Tu as raison, Paul. Mais qui l’a tuée ?

– Donnat, son mari, naturellement. Et Dieu sait si elle l’avait richement mérité !

Guy statua de son air cyniquement supérieur :

– Tu te trompes, cousin.

– Comment ?

– Il est vrai que Cumming trompait sa maîtresse officielle avec Margoton Landry ; elle les surprit sur le fait. Dans un accès de rage, Cumming assassina Béryl Donnat.

– Hein !

Je venais de tressaillir.

Guy poursuivit :

– Donnat vit le crime, grossi par sa longue-vue. Il écrivit alors son testament, le mit à la poste et sortit. Se rendant chez le voisin avec les plus grandes intentions meutrières...

– Mais Cumming n’a pas été assassiné...

Guy rumina :

– Il arrive assez souvent, dit-il, que les

assassins deviennent les victimes d'assassinats...

– Oh ! alors il est de ton avis que Cumming a maîtrisé Donnat et qu'il l'a tué ?

– Oui, la seule façon d'expliquer rationnellement le changement de bénéficiaires sur le testament, c'est que Donnat savait sa femme morte. Il aimait, il adorait Béryl ; son sentiment presque maladif le faisait passer son temps à écornifier avec sa puissante longue-vue. En étant témoin de la mort de sa bien-aimée, il fut pris d'une crise de jalousie enragée. Il se rendit chez Cumming dans le but avoué de devenir assassin. La chance tourna contre lui, et il devint cadavre.

« Capish ? »

– Capisco.

– Paul ?

– Tu vas me rendre un service.

– Quoi donc ?

– Tu vas aller à un endroit d'où tu pourras surveiller la maison de Cumming. Ne bouge pas de là. Pour aucune considération.

– Très bien, boss.

Avant de partir, Guy me dit :

– Tu vois la nouvelle encyclopédie Grolier dans ma bibliothèque. Prends donc le bon volume et dis-moi ce que les descendants du bonhomme Grolier ont à dire à propos des singes marmousets.

Je feuilletai et lus :

« MARMOuset, petit singe affectueux qui fait preuve d'un grand amour et d'une grande dévotion pour ses maîtres et les membres de la maison en général. »

– Intrigant, n'est-ce pas ? fit Guy. Je le regardai bouche bée...

– Ainsi tu ne comprends pas... Je lui dis :

– Si tu ajoutes COMME D'HABITUDE, je te tords le cou, animal...

Il sourit :

– FIFI, expliqua-t-il, est, selon cette encyclopédie, affectueux et doux pour ceux qu'il connaît bien. Alors il n'aurait pas dû mordre

Margoton ; c'est inconcevable, insensé.

Il questionna :

- Tu as compris ?
- Comme d'habitude, raillai-je.
- Alors ouste, va-t-en prendre ton poste.

Je venais de sortir (quand on me le dit plus tard) le téléphone sonna chez mon cousin.

C'était Cumming.

Il demanda à Guy :

- Voulez-vous venir chez moi...
- Pourquoi ?
- Je viens de recevoir un télégramme...
- De qui ?
- Bien, le téleg. est signé BERYL et Émile.

Guy tressaillit.

Évidemment Verchères, convaincu qu'il était de la mort de Donnat et de sa femme, ne pouvait croire à la véracité du message.

Il demanda :

– Lisez-moi ce papier.

Cumming lut au téléphone :

« Trois-Rivières, 21 sept. 1947.

« Sans rancune aucune. BERYL ET ÉMILE. »

– Très bien, M. Cumming ; attendez-moi, je serai chez vous dans quelques minutes.

Mais Verchères ne partit pas tout de suite.

Il appela le chef de police des Trois-Rivières et lui demanda s’il pouvait lui faire parvenir au plus tôt le texte du télégramme, celui qui avait été écrit à la main par l’envoyeur ou l’envoyeuse.

Enthousiasmé que le génial Verchères ait recours à ses services, le chef dit :

– Le bout de papier est pratiquement rendu chez vous, M. V. !

J’étais à mon poste quand je vis Guy arriver chez Cumming.

Il frappa.

Frappa.

En vain.

Alors il tourna la poignée de la porte qui s'ouvrit, et entra.

Quelques minutes plus tard, il sortit et me héla :

– Tu peux te montrer, Paul, me dit-il ; le mal est fait.

– Qu'y a-t-il ?

– Cumming est mort.

– Hein ?

– Oui, assassiné. Fifi est mort aussi. Le maître et la bête ont été tués par le même revolver.

Il ordonna :

– Rentrons.

Comme nous passions près du téléphone, il me dit :

– Demande à Belœil de venir ici immédiatement avec sa drigaille humaine et scientifique.

Quand ce fut fait, Guy me demanda :

– Est-il venu quelqu'un ici pendant que tu

surveillais ?

– Oui.

– Qui ?

– Une femme que je ne connais pas.

– À pieds ?

– Non, en taxi.

– As-tu pris le numéro de licence ?

– Non, j’ai fait mieux, j’ai pris le numéro que la cia Diamond met sur toutes ses voitures. C’est D-39.

– L’inconnue est-elle demeurée longtemps dans la maison ?

– Oh, quelques minutes.

– As-tu entendu des coups de feu pendant son séjour à l’intérieur ?

– Non.

– Ça ne veut pas dire grand-chose ; tu étais peut-être trop loin pour que le fracas des deux détonations parviennent jusqu’à toi...

– C’est possible.

Guy me demanda :

- Autre chose ?
- Je ne crois pas.

Belœil arriva.

Il pleurnicha comiquement :

– Un de mes officiers supérieurs était près de moi quand tu m’as téléphoné, Paul.

– Et puis ?

– Il m’a promis le pavé pour tout partage si je ne pinçais pas l’assassin de Cumming.

Guy tressaillit :

– Intéressant, mon gros, fort intéressant... Ainsi le mort avait ses petites influences auprès de la P.P. ! Quel est le travail exact de l’officier supérieur qui t’a menacé de ses foudres ?

– Il est directeur de l’escouade des narcotiques.

– Fiou !

Belœil demanda :

– As-tu fait une enquête première ?

– Oui.

– Quel est le coupable ?

– L’absente.

– Je ne comprends pas.

– Si tu penses que ça m’étonne...

Guy reprit :

– L’absente, c’est Margoton Landry. Elle devrait être dans la maison ; elle n’y est pas ; nous en concluons donc que...

J’interrompis :

– En parlant de la bête, on lui voit la tête. En effet Margoton Landry arrivait. Quand elle vit le cadavre, elle poussa un grand cri et se couvrit la figure de ses mains.

Guy murmura :

– Quelle merveilleuse actrice tu fais, Margoton. Pourquoi as-tu tué ton patron, Cumming ?

– Je ne l’ai pas tué. J’ai un alibi.

– Où étais-tu pendant qu’Arthur se faisait

expédier *ad patres* ?

– À Trois-Rivières.

– Ah, ah, fit l'ex-voleur. As-tu des témoins pour prouver cela ?

– J'en ai un.

– Qui ça ?

– Le chauffeur de taxi qui m'a conduit.

– Où est-il ?

– À la porte. Il m'attend ; car j'ai encore quelques courses à faire.

Guy dit à Belœil :

– Va le chercher.

Bientôt Théo revenait avec le chauffeur.

Verchères dit :

– Je veux avoir une entrevue seul à seul avec ce gas-là. Scrammez.

Quand ils furent seuls, Guy dit :

– Ton nom, mon jeune ?

– Victor Hugo.

– Non, mais tu ne vas pas rire de moi, hein...

– C’est mon vrai nom, monsieur V., protesta-t-il. Mon père s’appelait Hugo et c’est ma marraine qui m’affligea de Victor.

Guy tendit la main :

– Donne...

– Quoi ?

– Les narcotiques que tu as dans la poche.

Le chauffeur hésita...

– Tu fais mieux d’obtempérer, Hugo, sinon je te fais fouiller par Belœil, et ce sera la prison pour toi. Tandis que moi, je te laisserai aller à la condition expresse que tu dises la vérité un jour dans la boîte aux témoins au cours de certain procès.

De nouveau, il tendit la main :

– **DONNE**, reedit-il.

Le chauffeur sortit une petite bouteille blanchâtre qu’il remit à mon cousin.

Celui-ci demanda :

- C'est de la c. ?
- Oui, c'est 5 onces de cocaïne.
- Va maintenant...

Passant dans la pièce où nous attendions, Guy dit :

– Tu peux faire les constatations d'usage ; quant à nous, Paul et moi, nous nous en allons.

Théo demanda :

- Me conseilles-tu d'arrêter la fille Landry ?
- Non, pas tout de suite ; donne-lui du lousse.

Lorsque nous fûmes dehors, Guy me demanda :

– Tu n'as vu ni Margoton. ni le taxi dans lequel elle se trouvait à son départ comme à son arrivée ?

– Non.

– Alors la Landry est sortie par en arrière et, se dissimulant derrière les haies voisines, elle s'est rendue au taxi qui l'attendait quelque part dans les alentours. Ce doit être ça...

Guy réfléchit longuement :

– Tu vas me localiser le chauffeur du taxi D-39 et me l’emmener à mon appartement de la rue Sherbrooke.

IV

Le mouchoir parfumé

Je localisai sans misère le chauffeur D-39. Tout de suite, il se rappela.

– Oui, dit-il, c’est bien elle. Je l’ai prise à l’Hôtel Monaco, l’ai conduite à la maison de Westmount dont vous venez de parler...

– Et après ?

– Je l’ai reconduite au même hôtel.

– C’est tout ?

– Non, la dame était délicieusement parfumée, or je viens de trouver dans ma voiture un petit mouchoir dégageant le même parfum. Le voici...

– Donnez-le moi.

– C’est qu’il ne m’appartient pas...

– Ne craignez rien ; je n’ai pas l’intention de

le subtiliser. Tenez, voici \$10 en garantie du retour du mouchoir.

– Oh, c’est différent ! Prenez, monsieur.

Armé du mouchoir parfumé, j’entrai à l’hôtel.

J’arrêtai d’abord au 2^e étage et demandai à l’une des filles de chambres si elle connaissait le parfum se dégageant du mouchoir et si elle pouvait me dire quelle chambre habitait la dame qui se servait de ce parfum.

Je frappai un nœud.

La fille ne connaissait rien.

J’en avais frappé une quinzaine d’autres quand, au 9^e étage, une fille de chambres me dit :

– Oui, monsieur, je connais bien ce parfum ; une dame s’en sert...

– Où est-elle ?

– 19 –

– Dans le 927.

Je ne me rendis pas chez la dame.

Non, je descendis au rez-de-chaussée et

m'informai au bureau général du Monaco :

– Qui occupe le 927 ?

– Une dame Charmaine Cumming.

Je tressautai :

La vraie femme du mort !

Que faire ?

Je n'osais agir seul.

– Allons, murmurai-je, apprendre à mon cousin Guy ces nouveaux développements plutôt sensationnels...

– Ah, te voilà, toi, me dit l'ex-voleur.

– Oui. Sais-tu, Guy, quelle était la femme que j'ai vu entrer chez Cumming ?

– Mais oui, je le sais ; ça ne peut être personne d'autre que la vraie épouse du cadavre Cumming.

– Animal !

Drring...

C'était Belœil qui arrivait.

Il avait l'air déconfit.

– Qu'y a-t-il donc ? fit Guy.

– Selon toi, Margoton Landry est-elle coupable ?

– Certainement.

– Veux-tu me dire alors pourquoi des influences occultes veulent m’empêcher de l’arrêter ?

– Des occultes influences au sein de la police ?

– Oui.

– C’est bien simple ; il y a au fond de cette affaire une puissante organisation de distributeurs de stupéfiants. Ils ont acheté contre argent comptant des gros bonnets policiers..

– Que dois-je faire ?

– Je te conseille d’en arrêter une autre...

– Qui ?

– Madame Charmaine Cumming.

– La vraie femme du mort ?

– Oui.

Je dis :

– Je suis convaincu que Charmaine est

innocente.

– Moi aussi, fit Guy.

– Alors pourquoi la fais-tu arrêter ?

– Tout simplement pour qu'elle soit acquittée.

– Je ne comprends pas.

– Ni moi non plus, fit Belœil.

– C'est pourtant bien simple. Écoutez ; nous allons laisser entendre aux policiers que nous ne connaissons rien au gros racket des narcotiques ; et à la fin du procès de Charmaine Cumming, nous allons prouver l'existence du syndicat des stupéfiants.

La force publicitaire des grands journaux forcera les policiers vendus à agir.

– Que penses-tu de l'idée, Théo ?

– Elle est excellente. Mais où prendrais-je cette Charmaine ?

– Hôtel Monaco, chambre 927.

V

L'actrice

Guy me demanda :

– Tu ne connaîtrais point par hasard une actrice en vacances ?

– En vacances ?

– Oui, je veux dire : une actrice qui pourrait me consacrer quelques heures de son temps contre une généreuse rémunération...

– Je crois que j'ai ton affaire... Henriette Lesueur ; elle joue dans *Jeunesse dorée*.

– Va me la chercher...

Environ une heure plus tard, je revins avec Henriette.

Guy me dit :

– Laisse-nous.

J'attendis dans la pièce voisine la fin du conciliabule secret qui ne dura pas très longtemps.

Bientôt Guy parut avec l'actrice :

– Va reconduire mademoiselle Lesueur chez elle, Paul, dit-il, et surtout ne la questionne pas ; elle sait que le mutisme est parfois nécessaire avec les satanés journalistes trop curieux.

Le lendemain, les grands quotidiens annoncèrent l'arrestation de Charmaine sous l'accusation d'avoir tué de propos délibéré, son mari, Arthur Cumming.

Guy envoya chez le coroner, pour représenter l'accusée à l'enquête, le frère du notaire, l'avocat Gérald Leroux.

Celui-ci ne dit pas un seul mot au cours de l'enquête, se contentant d'écouter les témoignages avec la plus grande attention et recevant les conseils de Guy, assis près de lui, qui lui parlait à voix basse.

Il en fut de même à l'enquête préliminaire.

Quand la couronne eut fini sa preuve, Leroux

dit au juge.

– Je ne ferai pas de défense à ce stage, votre seigneurie.

Alors sa seigneurie, statuant qu’il y avait matière à procès, cita l’accusée à son examen volontaire.

Trois mois plus tard, ce fut le procès aux Assises.

M^e Leroux ne récusait aucun juré, de sorte que le choix des 12 pairs ne dura que quelques minutes.

L’avocat de la couronne dit :

– Qu’il plaise à la cour, votre seigneurie et messieurs les jurés, la couronne se fait fort de prouver par des témoignages et l’enchaînement logique de plusieurs circonstances, la culpabilité de l’accusée.

Le juge demanda :

– Maître Leroux, avez-vous quelque chose à dire avant que les témoins soient entendus ?

– Non, pas à ce stage des procédures.

Le greffier appela :

– M. Ledoux.

Le chauffeur du taxi D-39 entra dans la boîte.

La couronne questionna :

– Connaissez-vous l'accusée ?...

– Oui.

– L'avez-vous conduite dans votre taxi un certain jour ?

– Oui.

– Quel jour ?

– Le jour du meurtre d'Arthur Cumming.

Où l'avez-vous menée ?

– À la maison du crime.

– Est-elle restée longtemps dans la maison ?

– Assez.

– Combien de minutes ?

– Oh, un quart d'heure à peu près.

– Quand elle est sortie, avait-elle l'air nerveux ?

– À bien y penser, oui.

– Qu’avez-vous fait alors ?

– Je l’ai reconduite là où je l’avais prise, soit à l’hôtel Monaco.

– A-t-elle oublié quelque chose dans votre voiture ?

– Oui.

– Quoi ?

– Un mouchoir parfumé.

L’avocat de la couronne produisit le mouchoir en question.

– Exhibit P-1, dit-il.

Puis se tournant vers son confrère de la défense, il murmura :

– Votre témoin.

Leroux se leva et, s’adressant au témoin Ledoux, ordonna :

– Regardez bien l’accusée.

Quand ce fut fait, il demanda :

– Vous êtes bien sûr que c’est cette femme que

vous avez conduite au jour déjà mentionné ?

– Oui.

– Vous le jurez ?

– Je le Jure.

Leroux dit au juge :

– Qu’il plaise à la cour, votre seigneurie. Je désire discréditer le témoignage de cet homme.. En ce cas, le code de procédure criminelle m’autorise à faire témoigner immédiatement la personne qui le discréditera.

Il appela :

– Henriette Lesueur.

L’actrice se dirigea vers la boîte aux témoins et y entra.

Leroux questionna :

– Vous êtes bien Henriette Lesueur ?

– Oui.

– Vous connaissez Guy Verchères ?

– Oui.

– Vous a-t-il demandé quelque chose ?

– Oui.

– Quoi ?

– Il m’a demandé d’aller voir le chauffeur Ledoux et de lui réclamer un mouchoir en prétendant être Charmaine Cumming, l’accusée.

– Avez-vous rencontré Ledoux ?

– Oui.

– Que vous a-t-il dit ?

– Il m’a dit : « Vous êtes chanceuse, madame Cumming, Paul Verchères vient de me le remettre, le mouchoir, tenez, le voici. »

Leroux insista :

– Ainsi il vous prenait pour madame Cumming ?

– Oui.

L’avocat de la couronne bondit :

– Mais, s’écria-t-il, il y a dans cette affaire une flagrante fausse représentation.

Souriant, Leroux protesta :

– Votre seigneurie, pour être illégale, la fausse

représentation doit avoir un but criminel.

– Henriette a obtenu quelque chose de valeur du chauffeur, affirma la couronne.

Leroux dit :

– Le mouchoir ?

– Oui.

– Eh bien, elle l’a tout de suite porté au détective Belœil, prouvant ainsi hors de tout doute qu’elle n’avait aucune intention criminelle.

– Silence, fit le magistrat, la défense a raison à ce stage de discréditer comme on l’a fait le premier témoin de la couronne. Il est démontré que la mémoire des yeux est loin d’être infaillible. Appelez le témoin suivant.

Le greffier cria :

– Détective Belœil.

Le gros Théo entra lourdement dans la boîte.

L’avocat de la couronne lui demanda :

– Vous reconnaissez ce mouchoir ?

– Oui.

- Qui vous l’a remis ?
- Mademoiselle Lesueur.
- Vous reconnaissez ce revolver ?
- Oui.
- Quel est-il ?
- C’est l’arme qui a tué Arthur Cumming et le singe FIFI.
- Vous avez fait une enquête à propos de cette arme ?
- Oui.
- Résultat ?
- L’accusée a acheté ce revolver d’un armurier de la rue Hôtel-de-Ville en 1935.
- Bien, vous pouvez vous retirer.
- Minute, minute, fit Leroux. Y avait-il des empreintes sur le pistolet ?
- Non, les empreintes avaient été soigneusement essuyées.
- C’est curieux ça, s’écria la défense. Si l’accusée a effacé ses empreintes, pourquoi a-t-

elle laissé le revolver sur la scène du crime, quand elle savait fort bien qu'on pourrait l'identifier comme acheteuse de cette arme ?

Il reprit :

– Je ne veux point, votre seigneurie, discréditer le témoignage du policier Belœil, c'est un brave homme ; mais il est urgent pour ma cliente que je prouve erronée certaines de ses déclarations, celle qui a trait à la possession actuelle du revolver. Alors, greffier, voulez-vous appelez Cécile Vandette.

– C'est irrégulier, dit la couronne.

– Mais permmissible en droit strict, dit le juge.

Le greffier appela la fille.

Cécile Vandette entra timidement dans la boîte.

Leroux lui demanda :

– Vous avez été servante chez les Cumming ?

– Oui. Quand ça ?

– Vers 1935.

– Vous rappelez-vous un certain revolver ?

– Oui, un matin, M. Cumming demanda à madame si elle voulait lui acheter un revolver.

– C’est ce qu’il fit ?

– Oui.

– Votre témoin, fit Leroux.

– Pas de questions.

Il était 5 heures passées.

Le juge ajourna la cause au lendemain matin à 10 heures.

VI

L'article de journal

En sortant de la cour, Guy m'interpela :

– Paul, je veux donner une primeur sensationnelle à POLICE-JOURNAL, à la condition que le journal soit en vente à 10.30 heures demain matin.

– Entendu, mais quelle primeur ?

Il sourit :

– Serait-ce un bon scoop si le rédacteur en chef de P. J. découvrait deux cadavres ?

– Où ?

– Chez Cumming. Dans le garage en arrière, garage auquel on ajoutait une addition de béton qui n'était pas terminée le 20 septembre mais qui l'était le 21 au matin alors que nous entendions le

malaxeur démêler du ciment pour le jeter dans les fondations..

– Serait-ce un bon scoop ? répéta Guy.

– Oui, un super !

– Alors, Paul, va et dis à P. J. que les deux cadavres sont là dans le ciment. Nicolas Testa, l’inventeur américain, a découvert une méthode qui permet de sortir les cadavres du béton sans les abîmer. Qu’ils se servent de cette méthode.

– Qui sont ces cadavres ?

– La femme de Donnat et Donnat lui-même.

– Ça marche !

Soudain, je pensai :

– Mais, dis-je, pourquoi ne pas faire tirer les cadavres du béton par Belœil ?

– Parce que je veux pincer les gros bonnets des narcotiques qui sont affiliés avec la police. S’ils ont vent de quelque chose avant la dernière minute, ils auront le temps de s’organiser une défense parjure.

– Je comprends.

Le lendemain matin, il y avait, à la reprise de la cause deux copies encore fraîches de POLICE JOURNAL.

La première sur le pupitre élevé du juge.

La seconde sur celui de l'avocat de la couronne.

De la rue parvenaient les cris des camelots :

– Sensationnel, sensationnel, dans POLICE-JOURNAL !

Le juge, voyant P. J., oublia d'ouvrir la séance, tandis que l'avocat de la couronne lisait, lisait, sa physionomie passant par toute la gamme des émotions les plus violentes.

Lis toi-même, ami lecteur.

*La police vendue aux exploiters de
narcomanie !*

« Le rédacteur en chef de P. J., de concert avec quelques amis, a découvert cette nuit les cadavres de M. et madame Émile Donnat.

« Où ça ?

« Dans le béton du garage d'Arthur Cumming.

« La maison était inoccupée, nous visitâmes toutes les pièces et découvrîmes, grâce à un coopérateur anonyme, une cachette d'au moins cinquante mille piastres de divers narcotiques.

« Attendez votre édition spéciale de 5 heures cet après-midi ; nous ne vous en révélerons pas davantage pour le moment ; car nous ne voulons point nuire à la cause en marche de madame Cumming. »

VII

Le procès reprend

Leroux se tourna vers son confrère de la couronne :

– Qu’attendez-vous pour procéder, mon savant confrère ?

L’autre se leva rageusement et dit au greffier :

– Appelez Margoton Landry.

La maîtresse de Cumming entra dans la boîte aux témoins, tentant vainement de faire cesser son tremblement nerveux.

– Depuis combien d’années travaillez-vous pour la victime ?

– 8 ans.

– La victime demeurait avec l’accusé alors ?

– Oui.

- Et ça marchait mal entre eux ?
 - Oui, c'étaient des querelles continuelles.
 - Des menaces ?
 - Oui, un jour, Charmaine Cumming faillit flamber la cervelle à son époux.
 - Pourquoi ?
 - Oh, elle était jalouse.
 - L'accusée a-t-elle fait des menaces récemment ?
 - Oui.
 - À quel propos ?
 - Elle voulait toujours de l'argent.
 - La victime lui en refusait-elle ?
 - Non, mais elle en voulait davantage. Elle a de nouveau, quelques jours avant le drame, menacé M. Cumming de mort.
- L'avocat de la couronne dit :
- Votre témoin, maître Leroux...
- L'avocat de la défense demanda brutalement :
- Vous étiez la maîtresse de Cumming ?

Margoton Landry baissa la tête et répondit :

– Oui.

– Avez-vous lu *POLICE JOURNAL* ce matin ?

– Oui.

– Vous savez que Donnat et sa femme, Béryl, ont été assassinés et jetés dans les fondations de ciment du garage ?

– Oui.

– Voulez-vous m’expliquer comment une morte, Béryl, a pu écrire à son amant un billet d’adieu. Voici ce billet ; est-ce bien là l’écriture de Béryl ?

– Oui.

– N’est-ce pas plutôt la vôtre ?

– Voyons, monsieur, comment aurais-je pu écrire quand j’avais ce jour-là la main enveloppée de bandages ?

– Très bien, j’ai terminé.

L’avocat de la couronne se leva :

– La preuve est close.

Le juge demanda :

– La défense a-t-elle des témoins à faire entendre ?

– Oui, appelez M. Hugo.

Celui-ci entra dans la boîte.

Immédiatement, il demanda la protection de la cour.

Après qu’il l’eut obtenu, Leroux demanda :

– Que faites-vous ?

– Je suis chauffeur de taxi.

– Le 21 septembre, avez-vous vu Margoton Landry ?

– Oui.

– Comment ?

– Elle m’a appelé ; je suis allé la chercher chez elle, c’est-à-dire chez M. Cumming.

– Où êtes-vous allés, ensemble ?

– Aux Trois-Rivières.

– Pourquoi ce voyage ?

– Dans le but d’expédier un télégramme au

nom de Béryl.

– Avez-vous vu le télégramme après qu'elle l'eut écrit ?

– Oui.

Leroux lui présenta alors le billet d'adieu :

– Ce billet est-il de la même écriture que le téleg. ?

– Oui.

– Margoton vous a-t-elle dit quelque chose ?

– Oui.

– Quoi ?

– Elle a murmuré en souriant : « Les morts parlent et envoient des messages aujourd'hui. »

– Était-ce là la seule raison de votre voyage ?

– Non. Le principal but de notre randonnée était la livraison de 10 onces d'héroïne.

– Ainsi, vous n'êtes pas que chauffeur de taxi, mais aussi trafiquant de narcotiques ?

– Oui.

– Qui était à la tête de ce syndicat de

stupéfiants ?

La couronne s'écria :

– Objecté. La question n'est pas pertinente à la cause.

– Elle l'est, s'écria Leroux. Je veux prouver le motif du crime, votre seigneurie.

Le juge statua :

– Objection renvoyée. Procédez.

La défense demanda au témoin :

– Quel était le boss des narcotiques ?

– C'était Cumming.

– Vu son dangereux racket, Cumming avait peur de la surveillance incessante que pratiquait son voisin cocu, Donnat ?

– C'est bien cela.

– Béryl se doutait-elle du racket de son amant ?

– Oui, et elle menaça de le déclarer à la police.

– La police, Cumming l'achetait, n'est-ce pas ?

– Certes.

– Alors... ?

– Alors un soir, devant moi, ils conçurent le plan de les faire disparaître tous les deux, Béryl et Donnat.

– Qui ILS ?

– La Margoton et Cumming. Les additions au garage avaient pour but unique d’enterrer les cadavres dans le ciment.

Délibérément Leroux avait laissé dans l’ombre un à-côté intrigant, sachant fort bien que le magistrat s’en apercevrait et tenterait de l’élucider.

En effet, le juge demanda :

– Mademoiselle Landry avait la main droite enveloppée au cours de votre randonnée aux Trois-Rivières ?

– Oui.

– Comment a-t-elle pu écrire le télégramme ?

– Elle écrit des deux mains indifféremment.

– Oh, elle est ambidextre ?

– Hein ?...

Le juge sourit et dit :

– Passons, passons...

– Nous savons donc maintenant, fit Leroux, que Béryl et Donnat ont été assassinés pour empêcher qu'ils dénoncent le syndicat des drogues. Mais pouvez-vous nous dire qui a tué Cumming ?

– Margoton m'a dit que c'était elle.

– Pourquoi a-t-elle commis ce crime ?

– Par cupidité ; elle voulait devenir la directrice exclusive du syndicat des narcotiques.

– Pourquoi a-t-elle envoyé le faux télégramme ?

– Pour éviter une enquête possible à propos de la mystérieuse disparition de Donnat et de sa femme.

– Je comprends.

Leroux reprit :

– Connaissez-vous Guy Verchères ?

- C’est lui qui, comment dirais-je... ? m’a...
- Vous a converti ?
- Oui.
- Vous connaissiez FIFI ?
- Le singe ? Oui.
- Était-il si malin que ça ?
- Non, il n’était pas mauvais du tout.
- Comment expliquez-vous qu’il ait si cruellement mordu Margoton ?
- Elle a fait exprès pour se faire mordre.
- Pourquoi ?
- Pour empêcher qu’on la soupçonne d’avoir écrit le billet et le télégramme.
- Le syndicat a-t-il un gros stock de narcotiques ?
- Oui.
- Où est-il ?
- Ici même.
- Voulez-vous le produire ?

– Certainement.

Le témoin ajouta :

– La caisse qui est là à vos pieds, eh bien, c'est ça le stock, monsieur Leroux.

– Pour combien d'argent y en a-t-il ?

– Oh, 4 ou 5 cent mille tomates.

– Je produis donc cette caisse, monsieur le juge, comme exhibit de la défense.

– OBJECTÉ !

L'avocat de la couronne protesta :

– Nous sommes à faire le procès de Charmaine Cumming et non celui de mademoiselle Landry et de mille autres.

Leroux répondit :

– Qu'il plaise à la cour, votre seigneurie, le code affirme que j'ai le droit, à titre de défenseur de l'accusée de démontrer son innocence par tous les moyens légaux, même en en incriminant d'autres.

Le juge avoua :

– Vous avez raison, objection renvoyée.

Quand il eut produit la caisse de narcotiques, l’avocat se tourna vers son confrère de la couronne et dit :

– Votre témoin, cher maître.

– Pas de questions.

Leroux annonça :

– J’en suis rendu à mon dernier témoin, Guy Verchères. M. Verchères, voulez-vous entrer dans la boîte ?

Par la défense :

– C’est vous qui avez conduit cette cause ?

– Oui.

Il expliqua :

– Donnat me demanda protection. Il se dit menacé de folie à cause d’un singe voisin qui ne cessait de piailler et de l’énervier. Il me consulta aussi à propos de son testament. Le lendemain, je reçus par la malle le testament olographe de Donnat. La veille, il m’avait dit qu’il voulait léguer tous ses biens à la femme qui vivait sous le

nom de Cumming avec ce dernier.

« Qu'était-il arrivé pour le faire changer d'idée ? »

– Changer d'idée ? questionna Leroux.

– Oui, le testament olographe que je venais de recevoir léguait tout à LA VRAIE MADAME CUMMING.

– L'accusée en l'occurrence ?

– Oui.

– Pourquoi ce revirement subit ?

– Je raisonnai. Et je trouvai vite la raison du revirement. C'est qu'on ne lègue pas ses biens à une MORTE.

Toute la salle tressaillit.

Sans broncher, Guy continua :

– Donnat, avec sa longue-vue, avait dû assister au meurtre de sa Charmaine. Ou autre chose d'approchant.

– Et après ?

– Après, il fit son testament olographe, sortit, me le malla et pénétra chez Cumming, le meurtre

dans le cœur. Mais hélas, celui qu'il voulait abattre le tua.

– Quelque chose m'intrigue, dit Leroux.

– Quoi ?

– Quel est le rôle du singe dans cette affaire ?

– Ne vous l'ai-je pas dit ? FIFI servait à énerver jusqu'à la folie Émile Donnat. On voulait soit le rendre fou et discréditer ainsi d'avance tout ce qu'il allait dire ; ou bien encore le forcer à déménager avant qu'il se doute de quelque chose à propos des narcotiques.

– Continuez, voulez-vous...

– Quand Margoton se montra en compagnie du chauffeur de taxi, je devinai que la cause des trois meurtres était les stupéfiants ; car je connais depuis longtemps ce chauffeur comme un trafiquant. Je lui promis l'impunité et il parla ; il vient de répéter sous serment les déclarations qu'il m'a faites.

– C'est vous M. Verchères, qui avez engagé Henriette Lesueur ?

– Oui.

- Pourquoi ?
- Pour faire acquitter l'innocente qu'est l'accusée...
- Depuis quand vous doutiez-vous que les deux cadavres étaient dans le béton du garage ?
- Depuis les tout débuts de la cause.
- Pourquoi n'avez-vous pas donné ce scoop à POLICE-JOURNAL auparavant ?
- Parce que certains policiers vendus auraient eu le temps de se couvrir et d'enchevêtrer la cause. Voilà pourquoi j'ai décidé de les prendre par surprise.

Épilogue

Il y avait à peu près une heure que madame Cumming avait été acquittée.

Haut la main.

Aux frénétiques applaudissements de la foule.

J'entrai chez Guy.

– Qu'y a-t-il Paul ?

– Onze policiers qui protégeaient le trafic de Cumming viennent d'être arrêtés par la RCMP.

– Le racket est mort, je suis satisfait.

C'est alors que je vis le singe.

Je m'écriai :

– Un marmouset ici !

Drrring.

C'était madame Cumming.

Elle n'eut pas le temps de dire un mot ; le petit

singe se mit à danser autour d'elle.

– Pauvre Fifi, dit-elle, je te croyais mort...

Quant à moi, j'étais stupéfié.

Guy expliqua :

– FIFI est tombé malade. On l'a envoyé chez le vétérinaire où je l'ai retracé. Margoton a acheté un autre singe identique le jour même ; elle en avait besoin pour rendre le pauvre Donnat fou...

Je demandai :

– Pourquoi n'as-tu pas parlé de ça au procès ?

– Ne penses-tu pas que cette affaire était assez compliquée sans que nous l'enchevêtrions davantage... ?

Cet ouvrage est le 597^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.